

**SNUDI-FO** (premier degré)**SN-FO-LC** (lycées et collèges)**SNETAA-FO** (enseignement professionnel)

Élections au Conseil de l'ESPE – Académie de Créteil

Collège des usagers

Les résultats des élections au conseil de l'ESPE qui ont eu lieu le 31 janvier donnent les résultats suivants :

FSU : 130 voix soit 41,5 % des voix (1 siège)

FNEC-FP-FO : 87 voix soit 27,7% des voix (1siège)

UNSA : 54 voix soit 17,2% des voix

CGT : 25 voix soit 7,98 % des voix

SGEN-CFDT : 17 voix soit 5,43% des voix

316 votants sur 5 326 inscrits sur tous l'ensemble des sites de l'ESPE !!!

C'est dire les conditions de vote concernant un scrutin qui a eu lieu un mercredi, jour où un minimum de stagiaires sont présents dans les différents sites de l'ESPE.

Cerise sur la gâteau, la direction de l'ESPE s'est trompée sur le nombre de sièges de titulaires à pourvoir : 2 au lieu de 4. Les listes des organisations syndicales qui se sont présentées auraient donc dû comporter 8 candidats (4 titulaires et 4 suppléants) et non 4 (2 + 2) comme cela a été organisé par la direction de l'ESPE !

Ce seront donc deux représentants (et non quatre) qui siégeront au conseil de l'ESPE pour le collège des usagers.

La FNEC-FP-FO de l'Académie de Créteil s'engage à respecter le mandat sur lequel ses représentants ont été élus pour revendiquer :

Un master et un mémoire allégés et davantage professionnalisant.

Les mêmes conditions de formation pour tous et pour toutes les options de recherche

Pour la possibilité de suivre l'option de recherche à distance

Pour une compensation de l'UE de langues

Pour le droit au renouvellement pour tous,

CONTRE tout licenciement !

Vos représentants au conseil de l'ESPE :

Florian LAINEY (site de Bonneuil) – titulaire

Dina BLANCHÉDENT (site de Livry-Gargan) – suppléante